



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE **BOLLETTINO**

HOLY SEE PRESS OFFICE BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHL
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE SALA DE IMPRENSA DA SANTA SÉ
BIURO PRASOWE STOLICY APOSTOLSKIEJ دار الصحافة التابعة للكرسي الرسولي

N. 0631

Mercoledì 06.12.2006

Sommario:

♦ INTERVENTO DEL SEGRETARIO PER I RAPPORTI CON GLI STATI AL CONSIGLIO MINISTERIALE DELL'OSCE

♦ INTERVENTO DEL SEGRETARIO PER I RAPPORTI CON GLI STATI AL CONSIGLIO MINISTERIALE DELL'OSCE

INTERVENTO DEL SEGRETARIO PER I RAPPORTI CON GLI STATI AL CONSIGLIO MINISTERIALE
DELL'OSCE

Nei giorni 4-5 dicembre 2006 si è svolto a Bruxelles, in Belgio, il 14° Consiglio Ministeriale dell'Organizzazione per la Sicurezza e la Cooperazione in Europa, al quale sono invitati i Ministri degli Affari Esteri dei 56 Stati partecipanti a tale Organizzazione.

La Delegazione della Santa Sede era guidata da S.E. Mons. Dominique Mamberti, Segretario per i Rapporti con gli Stati, ed integrata da S.E. Mons. Karl-Josef Rauber, Nunzio Apostolico in Belgio, S.E. Mons. André Dupuy, Nunzio Apostolico presso le Comunità Europee, Mons. Leo Boccardi, Rappresentante Permanente della Santa Sede presso l'OSCE, Mons. Ettore Balestrero, Consigliere di Nunziatura in servizio presso la Segreteria di Stato, Mons. Luis Miguel Muñoz Cárda, Consigliere della Nunziatura Apostolica in Belgio, Mons. Giorgio Chezza, Segretario della Nunziatura Apostolica presso le Comunità Europee, Gen. Pierpaolo Tempesta, Collaboratore della Missione della Santa Sede presso l'OSCE.

Riportiamo di seguito l'intervento pronunciato da S.E. Mons. Dominique Mamberti durante la sessione plenaria del pomeriggio del 4 dicembre:

• INTERVENTO DI S.E. MONS. DOMINIQUE MAMBERTI

Monsieur le Président,

Alors que je participe pour la première fois au Conseil ministériel de l'OSCE en qualité de Secrétaire pour les Relations du Saint-Siège avec les États, j'ai l'honneur, en premier lieu, de transmettre à cette assemblée les salutations et les vœux de Sa Sainteté le Pape Benoît XVI.

1. Plus de trente ans se sont écoulés depuis la signature de l'Acte final d'Helsinki, et l'horizon géopolitique de l'OSCE s'est profondément transformé : la « guerre froide » est terminée, l'architecture institutionnelle européenne a évolué, le dialogue politique est-ouest se déroule à des « tables de négociation » différenciées, dans de nombreux États participants la société est sujette à de profondes mutations et parfois à de douloureuses transitions sur la voie de la démocratisation et de l'intégration.

Cependant, à l'OSCE, on trouve des États participants appartenant à trois continents, qui continuent à se rencontrer et à dialoguer, tandis que les Missions sur le terrain s'emploient à mener à leur terme divers processus de transition. Ces occasions ne peuvent donc qu'inviter à la responsabilité afin d'adapter et de « renforcer l'efficacité » de l'Organisation, non pour en modifier les valeurs et les principes de base, mais pour qu'elle garde tout son sens, à l'aube du 21^e siècle. En outre, pour avoir des démocraties « efficaces », il faut un multilatéralisme « efficace ».

Par conséquent, le Saint-Siège souhaite vivement que cette réunion renforce et mette à jour l'*acquis* de l'OSCE, en affinant les instruments dont elle dispose pour parvenir à son objectif final : la paix et la stabilité de la zone euro-atlantique, à travers des sociétés sûres et prospères, qui promeuvent la dignité de la personne humaine, en en reconnaissant donc la dimension religieuse fondamentale.

2. Dans cette perspective, il est important d'offrir des réponses efficaces aux défis qui, de l'extérieur, menacent les États participants. Je pense notamment au terrorisme, et je crois que l'OSCE peut et doit continuer à appuyer le cadre juridique international qui s'oppose à ce fléau. Les décisions qui combattent l'utilisation d'internet à des fins terroristes et qui s'attaquent à l'utilisation des passeports perdus ou volés sont donc bienvenues.

3. Il faut ensuite répondre avec détermination aux défis internes à l'Organisation : parmi ceux-ci, demeure l'exigence de définir de manière toujours plus claire les domaines de compétence de ses institutions. À ce sujet, je tiens à rappeler que l'OSCE est essentiellement un forum politique, où les engagements concernent la sécurité et sont adoptés par les Gouvernements, les institutions devant prendre soin de leur mise en œuvre, sans les redéfinir, les amplifier ou les modifier. Chaque Gouvernement compte donc sur l'impartialité des institutions et sur leur intention sincère de respecter les structures de la *gouvernance* et les procédures de l'Organisation.

Monsieur le Président,

4. Le Saint-Siège est heureux qu'à Bruxelles, on se propose aussi de mieux définir et de mettre à jour le rôle de « catalyseur » joué par l'OSCE pour la coopération régionale, au niveau économique et environnemental. Je me réfère notamment au dialogue sur les transports et sur la sécurité énergétique, ainsi qu'à la contribution dans le domaine des migrations et dans celui de l'intégration. Il s'agit de problèmes émergents qui sont la cause d'injustices économiques et sociales. Les antagonismes stratégiques qui sont à l'origine de la « course » aux sources d'énergie sont connus. L'OSCE peut donc apporter son concours pour maîtriser les divergences qui se sont manifestées entre les « protagonistes » de cette « course », ainsi qu'entre eux et ceux qui, au contraire, en demeurent exclus. Pour leur part, les migrations modifient la composition culturelle et religieuse des Pays ; il devient donc toujours plus urgent d'encourager la coopération entre les migrants et les communautés qui les accueillent, dans le respect mutuel et dans la recherche du bien commun.

5. Concernant la dimension humaine, le Saint-Siège apprécie vivement les documents qui entendent intensifier la lutte contre la traite des personnes, avec une approche qui se focalise sur les victimes. Le fléau de l'exploitation sexuelle des enfants, qui est souvent lié à la traite des personnes, requiert aussi une attention spéciale. De la manière qui lui est propre, l'Église catholique ne manquera pas de continuer à stimuler la conscience internationale en ce qui concerne l'extension et la gravité de ces fléaux.

Le Saint-Siège est aussi particulièrement attentif à la question de la tolérance. Cette année, on a vu apparaître le sens de la responsabilité des systèmes éducatifs et des médias, ainsi que du langage politique, afin d'éviter les stéréotypes, les préjugés, les intolérances en général, et le mépris des religions en particulier. Entre autres, comment les religions peuvent-elles promouvoir le respect et la compréhension avec autorité et efficacité, si elles sont elles-mêmes victimes des stéréotypes et des préjugés ?

On ne peut pas oublier non plus que dans la zone de l'OSCE un prêtre catholique a été assassiné et que des chrétiens ont été victimes de violences ou d'agressions. Toutes les religions sont en danger à partir du moment où l'une d'entre elles est victime de stéréotypes et de préjugés ! Toutes les religions sont en danger tant que l'on méconnaît ou que l'on relativise les intolérances rencontrées par l'une d'elles !

Comme l'a rappelé tout récemment le Pape Benoît XVI en Turquie, *la reconnaissance du rôle positif que rendent les religions au sein du corps social peut et doit inciter nos sociétés à approfondir toujours davantage leur connaissance de l'homme et à respecter toujours mieux sa dignité*. Le Saint-Siège souhaite donc que cette connaissance et ce respect apparaissent avec transparence et honnêteté dans le travail de l'OSCE et de ses institutions, même dans le domaine de la tolérance.

6. Je désire enfin renouveler à la Présidence belge ma vive satisfaction pour sa gestion efficace au cours de l'année et pour l'hospitalité généreuse qui nous a été réservée ces jours-ci, et j'adresse également tous mes vœux à la prochaine Présidence espagnole.

Merci, Monsieur le Président.

[01779-03.02] [Texte original: Français]

[B0631-XX.01]
